

CHALLENGE PHOTO DEPARTEMENTAL CODEP Gironde

Prérequis :

- Les participants devront être licenciés dans un club girondin et être à jour de leurs cotisations.
- Les clubs devront être à jours de leurs cotisations
- Ne pas avoir déjà participé à un concours fédéral

Challenge Photo Girondin 2023

Sur la base de 3 épreuves, proposer au maximum 5 photos par sessions. En post production un léger recadrage et resserrage des niveaux: luminosité et contraste est autorisé. Ce traitement devra être raisonnable. Toute modification autre est interdite.

Matériel utilisé : compact, reflex, go pro, smartphone

Un classement sera établi afin de déterminer les meilleures photos amateurs

2 catégories :

Adultes

Jeunes (âge : 12 ans – 18 ans)

Les dates des sessions :

- 1^{er} : Samedi 1er et dimanche 2 avril 2023
- 2eme : Samedi 29 et 30 avril 2023
- 3eme : Samedi 13 et 14 mai 2023
-

Les candidats doivent envoyer par mail une sélection de 5 photos la semaine suivante à Catherine RAGOT à l'adresse : ragotc@orange.fr

Sites

- Seuls les sites de plongée du bassin d'Arcachon et de son ouvert pourront être retenus.

Jury :

Un jury composé de 3 personnes établira un classement la semaine suivant les sessions.

Récompense :

L'ensemble des photos sera partagé sur notre site plongee-gironde.org

Le 1^{er} de chaque catégorie (adulte et jeune) sera **invité** à participer aux rencontres d'Arcachon 24 et 25 juin 2023.

Une projection des meilleurs clichés ainsi que le remise des prix seront réalisés lors de l'AG du CODEP33 (Novembre 2023)

Catherine RAGOT

Téléphone : 0662 68 03 32 Mail : ragotc@orange.fr